

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'an deux mille vingt-trois et le vingt-deux juin dix-neuf heures trente minutes, le Conseil Municipal de la Commune de VALBELLE, régulièrement convoqué, s'est réuni dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Pierre Yves VADOT, Maire.

Présents : Mesdames LYON, RENON, GONNET Messieurs VADOT, GROS, RAPHAELIAN, CHAUVEAUX, RICHAUD et DAUMAS.

Convocation et affichage : 13/06/2023

Monsieur GROS a été élu secrétaire de séance.

Nombre de membres en exercice : 9.

Nombre de membres présents : 9.

OBJET : DEVIS TRAVAUX DE GOUDRONNAGE

Monsieur le Maire présente les travaux de goudronnage prévus cette année : pose d'enrobé à chaud sur une petite superficie de 26 M2, la pose de 8 tonnes d'enrobé à froid pour combler les trous sur différentes voies de la commune.

Quatre entreprises ont été contactées, toutes ayant déjà travaillé dans la commune et ayant donné entière satisfaction.

A l'unanimité les conseillers choisissent l'entreprise SIMLAC qui a présenté le devis le moins élevé pour un montant de 3929,60 €.

Monsieur le Maire invite les conseillers à délibérer sur ce dossier.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité,

- choisit l'entreprise SIMLAC, qui a présenté le devis le moins élevé, pour un montant de 3 929.60 € HT

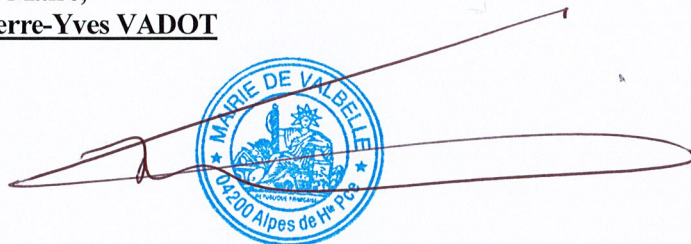
- autorise Monsieur le Maire à signer tous les documents relatifs à cette affaire.

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus.

Pour copie conforme, VALBELLE le 28 juin 2023,

Le Maire,

Pierre-Yves VADOT



Le secrétaire
Raymond GROS

